L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 81, RUE CHARTRE.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 13 JUIN 1839.

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY.
Soumis à la décision d'une Convention Nationale.

DES IMMIGRANS.

Une discussion très vive s'est engagée entre deux journaux de notre ville à propos de quelques expressions un peu fortes, contre une classe d'étrangers, qui, seraient échappées à un avocat dans l'exercice de sa fonction. Notre insertion n'est point d'intervenir dans la discussion; nous avons encore moins la prétention de nous poser comme arbitres bienveillans entre les parties contendantes: nous voulons seulement émettre, dans l'intérêt public, quelques réflexions générales que nous suggère cette circonstance fâcheuse à beaucoup d'égards.

On est, que nous sommes favorables à l'immigration européenne, dans notre conviction, on continent à chercher doit appeler dans son sein tous les hommes de tête et de cœur sans exception d'opinions et de nationalité; mais nous ne pouvons admettre que les immigrés aient la prétention de former un Etat dans l'Etat, car une telle prétention aurait inévitablement les conséquences les plus funestes.

Si des étrangers s'arrogeaient le droit de se faire juge à eux-mêmes et songeaient à s'organiser dans ce but, il y aurait évidemment un conflit et flagrant délit de lèse.

Tout le monde aux Etats-Unis, est également sous mil aux lois du pays; tout le monde leur doit également respect et obéissance. On ne peut donc, sans être coupable, former une association ayant pour but réel ou apparent de s'y soustraire ou de les violer.!

Bien plus, on doit autant que possible éviter tout le distinction de caste quelconque parce que le premier condition de prospérité d'un état, c'est de maintenir tous ses membres dans un même esprit d'union et dans une même foi sociale.

Nous ne prouvons donc que désapprouver tout acte, toute polémique, toute discussion ayant une tendance directe ou indirecte, à semer des divisions partiel dans les classes de notre population.

La prospérité des nations résulte de la prospérité des particuliers qui les composent, c'est l'application du plus juste engager chacun de nous à travailler *socialement* à l'œuvre d'avenir dont la prudence nous a légué l'exploitation.

ANGLETERRE ET RUSSIE.

Quelques journaux du nord, en parlant des probabilités d'une guerre entre l'Angleterre et la Russie ont singulièrement exagéré, selon nous, les forces et les ressources de cette dernière puissance; en examinant cette question ils n'ont tenu aucun compte des prétentions des gouvernements respectifs de ces deux nations et du caractère des deux peuples; et cet oubli les a mené à des conclusions fausses.

Les ressources d'un gouvernement absolu peuvent être précises et mesurées en quelque sorte au compas. Il suffit, pour en avoir une idée exacte, de connaître le chiffre de son armée et jusqu'à quel point il peut l'élever, l'approvisionnement de ses arsenaux, et les sommes que le trésor peut consacrer à une guerre; cela connu, il ne reste plus rien à savoir. Il en est donc sur ces trois choses que repose toute la force, et sont elles qui constituent ses ressources les plus grandes mais comme elles sont tout-à-fait matérielles, elles doivent avec le temps finir par s'épuiser, et que desionder alors ce gouvernement si puissance affaiblie ne trouve dans ses sujets que des gens indifférens ou rebelles, et la nation reste sourde à sa voix!

Il n'en est pas ainsi chez un gouvernement constitutionnel, parceque chez lui, il y a une force moralequi il est impossible de calculer les effets et qui peut plus que toutes les armées d'un despote; en ce qu'il ne saurait qui ne soit composée que de machines qui marchent au combat sans but, sans intérêt aucun, ils opposes toute une nation qui sait qu'elle combat pour elle et que c'est de la victoire que dépend son existence.

Il n'y a en Russie, comme chez toute nation où règne le despotisme, aucune sympathie entre le pouvoir et ceux qu'il régit; là, le peuple plongé dans une ignorance complète, étranger à tout ce qui se passe chez lui ou chez les autres, se méconnaissant lui-même jusque qu'il est habitué à être méconnu, ne reçoit point pour lui l'insulte qui se fait à son gouvernement et le laisse s'en venger lui-même; heureux encore s'il ne lui souhaite pas un échec, pour se venger de l'esclavage qui pèse sur lui et dont il espère peut-être même pour en sortir.

Un peuple libre au contraire, gouverné par des citoyens pris dans son sein et qu'il élit en grande partie, ne forme qu'un avec son gouvernement; ils ont tous les mêmes intérêts à défendre; la même gloire à acquérir, leur part de triomphe est la même et la ruine de l'un est celle de l'autre. Malgré la division des partis qui existe en temps de paix, il y a unité dès qu'un ennemi étranger le menace; alors plus de jalousie, plus de rivalités de partis, plus de haine, plus d'ambition, tout disparaît devant l'enthousiasme, général; chasser l'ennemi est la pensée de tous.

Or une rupture entre la Russie et l'Angleterre ne saurait point une guerre entre les deux nations mais seulement entre le gouvernement Russe et la nation Anglaise; et dans ce cas, dans prédire la victoire à aucune de ces deux puissances, on peut avancer sans crainte qu'il est plus facile de renverser un gouvernement quelque puissant qu'il soit, que de s'assurer une nation comparativement plus faible.

Depuis quelques années la Russie remplit les gazettes de l'Europe de ses vastes projets de conquête et de ses immenses préparatifs de guerre; dans ces deux dernières années surtout, elle a constamment semblé mettre l'Angleterre de lui enlever ses possessions de l'Inde, et après tout elle en est toujours restée à des déconvenances. Nous ne savons pas si avec cette politique la Russie a pour but de tromper les puissances rivales sur ses propres forces, ou seulement de se rendre redoutable; mais dans l'un et l'autre cas elle s'abusé étrangement. La Russie est selon nous comparable à un géant dont les pieds seraient d'argile; qu'il bouge de place, et vous le verrez s'écrouler tout d'un coup. L'autocrate a jugé l'Angleterre, comme l'avait fait Napoléon; si celui-ci n'a pu la soumettre que fera Nicholas!

RÉPONSE A L'ARTICLE COMMUNIQUÉ AU LOUISIANAIS, INTITULÉ
Les Hugenots.

Si dans son article sur les Huguenots, l'auteur du communiqué, s'était borné à une *analyse approfondie* de l'œuvre de Meyerbeer, sans vouloir trancher du maître et donner des leçons à ceux qui ne lui en demandent pas, nous eussions laissé au public le soin d'apprécier, et le mérite intrinsèque de son élucubration et la prétention de l'auteur à se constituer en matière musicale, non pas seulement juge supérieur mais encore juge unique et absolu. Nous nous serions contenté de rire *in petto* de cette naïveté de *Bonnet* dans laquelle il vient nous avouer qu'il a formulé son jugement après tous les autres, en même temps qu'il voudrait couvrir du manteau de la réflexion, l'impuissance et l'ennuichisme complet d'idées. Il y avait double intention chez notre adversaire; mais le plus palpitante n'était pas d'offrir une *analyse approfondie* de la partition; il sait aussi bien que nous, qu'il ne donnaine de mots, techniques, que la disposition de quelques morceaux pris dans le vaste corps des Hugenots, ne remplissent pas le but qu'il avait indiqué; il sait bien qu'il n'a rien analysé ni approfondi. Ce qu'il voulait, c'était venger Heymann, qu'il prétend avoir été sacrifié à Melle. Calvé qu'il appelle notre idol.

Cette double intention admise, la logique la plus vulgaire indiquait que cette double question devait être traitée en deux parties bien distinctes: il est évité par la dans la formule, un incroyable entmgondis des acteurs et de la partition, et cet excellent morceau de critique et d'érudition musicale eut été mieux compris.

Mais enfin, puisqu'un professeur de musique n'est pas tous d'avoir de la méthode en écrivant, voyons si à travers ce vaste océan de pédantisme et de personnalités, surnageront çà et là simon quelque idée originale, du moins quelque vérité qui ne soit pas trop usée. Nous allons saisir pour cela les nombres dispersés de son argumentation, non pas dans l'ordre où ils se trouvent mais dans celui qui le rendent se trouver, et cet par respect pour nos lecteurs. Nous allons accourer ces frippe-magistrale qui les couvre, et présenter leur pauvre nature au public, le seul juge compétent, le seul dont nous ambitionnons jamais les suffrages. Le grand argument de notre adversaire, celui pour lequel il compte le plus, est purement personnel, le voici: vous n'êtes pas *juge compétent*, vous n'êtes pas *capable de juger*, vous ne savez pas même ce que c'est qu'un *si*, aime vous devez vous taire. Comme c'est moins notre jugement en lui-même que le jugement formulé par nous, et que c'est là d'ailleurs la clef de voute de l'édifice de sa critique, nous allons traiter cette question avec tous les développements qu'elle nécessite, non pas seulement pour nous, mais parce qu'elle se rattache à une question plus vaste et plus profonde.

Il est de l'anathème lancé par notre adversaire que, quoique n'enseigne pas à souffler dans un flageolet ou à *chopster* sur un piano, à tant le cachet, n'a pas de droit de parler musique; n'a *surtout* pas le droit de rendre compte des émotions qu'il a éprouvées à la représentation d'un opéra, et de porter un jugement sur les acteurs qui en ont été les interprètes. Ceci vous paraît incroyable n'est-ce pas? Et bien vous vous pourtant le fonds de l'article dont le *Louisianais* vient d'enrichir ses colonnes (*style de journal*) Nous répondrons, pit, nous l'avons pour autorités *Crescentini, Pétis et Berlioz*, qu'il n'est pas absolument essentiel pour parler un jugement raisonnable, sur une composition, ou l'exécution d'une *œuvre musicale*, de savoir *distinguer* un *si* d'un *ré* et une *blanche* d'une *double-croche*; qu'on peut à la rigueur se passer d'avoir appris que le rythme peut être *binaire* ou *ternaire*, et que le même morceau peut en changer plusieurs fois, qu'il soit alterné régulièrement, et qu'il résulte dans le chant où l'accompagnement. Nous avons l'insolence d'ajouter avec ces sommités de la musique, auxquelles notre adversaire manque il est vrai, qu'une organisation assez heureuse pour saisir les idées compliquées d'un *lied*, dont l'habitude d'en tendre de la bonne musique depuis long temps a du nécessairement développer l'intelligence et le goût juste à une détention musicale primitive, peut permettre à quoi qui en soit doute, de juger la manière que et les éléments presque aussi bien que les professeurs qui voudraient les déminer comme des Parias. Et en effet! Est-ce que par hasard il ne pourrait exister la musique sans avoir la connaissance de notamment, mais savoir tous les noms des signes hiéroglyphiques sans l'idée des notes en ne pourrait entrer dans le sanctuaire de l'harmonie! Est-ce que sentir n'est pas un privilège accordé à tous, et l'analyse cette haute faculté de l'intelligence, croyez-vous qu'elle appartienne exclusivement aux troupes-notes!

Toutes fois, que notre adversaire se rassure; nous savons ce qu'est un *si* presque aussi bien que lui. Nous sacrifiions à la musique *superficielle*, à Jules-Cloz, et si nous ne nous croyons pas de briser un encens public sur l'autel de notre muse favorite, nous n'en sommes pas pour cela un sacrificateur, moins fervent.

Il est vrai que nous admirons particulièrement le talent de Mlle Julia Calvé, et que dans notre opinion, son talent est le plus remarquable de tous ceux de notre théâtre, si c'est aussi l'opinion de notre adversaire qu'il le dise, nous en serons enchanté: mais puisque ce n'est pas la sienne, il devait procéder autrement pour l'invalider.

Il convient que Mlle Calvé est la plus parfaite cantatrice qui ait paru jusqu'ici sur la scène française; oh bien! nous n'avons pas dit autre chose; seulement par le système *Bonnardin* qu'il a adopté, il l'a dit après nous. Mais comme nous n'avons pas traité Heyman avec la même faveur, parce qu'il ne la mérite pas; la *Camaraderie*, suffoque notre adversaire, et s'indigne: que Mlle Calvé n'est pas toujours parfaite, que quelquefois sa voix est insuffisante et ne satisfait pas à toutes les exigences de la partition. Eh bien! quoi que cela prouve? Si on composait pour Mlle Calvé, et qu'elle est arrivé pour des genesqui ne la valident pas, on ne dépasserait pas le régistre de sa voix, et le raisonnement de notre adversaire tomberait à plat. Il nous avient qu'on nous dit que tout n'a pas été parfait. Il nous avient qu'on nous dit que nous n'avons comparé à la *Malibran*, non certes, ce qui n'est pas le même chose, et Mlle Calvé a trop l'intelligence de son art pour avoir la prétention de marcher sur la même ligne que l'immortelle fille du *Gênie*. Mais voulez-vous nous faire le plaisir de nous dire s'il y a à présent une *Malibran*, et dans ce cas, où elle est-elle? C'est précisément parce que Mlle Calvé est une artiste de la plus haute expérience que nous devons l'encourager de toute l'énergie dont nous sommes capables et *amis des arts*; nous voulons de toute notre âme que ce talent arrivera son apogée. Mais nous dit-on, Mademoiselle Calvé ne va pas jusqu'à *l'ut naturel*, soit: que Mlle Calvé travaille en silence pour l'acquérir, s'il se peut, nous vaincrons beaucoup *l'ut naturel*; mais si pourtant la nature se montrait pas trop rebelle, de grâce Mlle Calvé ne forcez pas les ligaments de votre gosier, ne gâtez pas les qualités les plus précieuses de votre organe enchanteur, gardez-nous sa fraîcheur et sa pureté, et surtout ne faites pas vos études sur la scène.

Notre adversaire après nous avoir raconté d'un air triomphant que Mlle Calve ne donne pas l'ut naturel, et cela avec l'aplomb d'un gros bonnet de l'orchestre, arrive par une habile transition, à Heyman.

Mais d'abord que nous fait Heyman! ne peut-on louer Mlle Calvé sans que cela fête quelque chose au talent d'Heyman. Avons-nous établi un parallèle entre ces deux artistes; c'est un ridicule que nous n'avons donnerons certes pas, ils y perdraient tous les deux.

Meymann dit-il fait tout ce qu'il peut; à la bonne heure: pourtant nous aimerions mieux qu'il fit tout ce qu'il doit, et alors qu'il voulut bien chanter au lieu de crier. Mais il est parvenu à monter jusqu'au *si Bémol*, dit-bien va pour le *si Bémol* c'est possible. C'est une belle chose assurément que de l'étendue dans la voix du poitrine; mais nous n'admettrons jamais, que cette étendue puisse compenser, la perte du moelleux et de l'ampleur de l'organe; la perte de sa souplesse et de sa légèreté et la faculté de fondre les notes et transition de la voix de poitrine à la voix de tête. Mais qu'importent la pureté, le velouté de la voix, M. Heymann exécute parfaitement les *trilles*. Vous nous avez donc pas ce que c'est qu'un *trille*, jeunes gens! du moment qu'on fait bien le *trille*, tout est dit; toute la musique tout le chant, sont le chanteur est dans le trille. Dans le trille.

Voulez vous maintenant savoir ce que c'est que le trille, et toutefois vous ne le saurez pas, ce qui vous fera singulièrement mépriser de notre adversaire, nous allons vous l'apprendre.

Le trille est nous consultons nos souvenirs, est le mouvement précipité de deux notes voisines dans lequel on passe successivement de l'une à l'autre. Eh bien nous n'avons presque jamais entendu distinctement l'articulation des deux notes (et pourtant nous ne sommes pas sourd dieu merci) il peut se faire que Mlle Meymann exécute ce passage si rapidement que les deux sons n'en fassent qu'un, dans ce cas cela s'appellerait d'un autre nom. Meymann est un artiste estimable que nous n'avons certes pas l'intention de blesser; il a fait des études sérieuses de vocalisation il a une certaine intelligence de son art, et un rare a plaisir. Quant à Bailly qu'on prétend n'avoir pas été bien traité par nous; notre adversaire est injustiste. Nous avons au contraire appelé le premier l'attention particulière du public sur lui; mais en disant qu'il était maintenant humiliant à côté de Melle Calvé, nous avons tout dit ce qui pouvait l'élever raisonnablement. Tout le monde qui a de l'oreille sait bien que sa voix manque dans les notes hautes, manque de sonorité dans les basses, pourtant ce n'est pas un artiste sans mérite à beaucoup près, mais enfin nous ne pouvons le mettre sur la même ligne que Melle. Calvé. Toutefois notre adversaire trouve que cela est bien chère pour, et la raison qu'il en donne est que Bailly a été appelé avant Melle. Calvé. Cela suffit pour le chasser. Melle Calvé n'a été appelée qu'après Heymann et Bailly, donc elle leur est inférieure, voilà qui est admirable, on nous le réservait pour le bouquet; nous n'avons pas la force de répondre à cet appel aux armes.

Nous pensons en avoir fini sur la question des artistes, et nous avons dit que nous n'avions pas à subir vis-à-vis notre adversaire l'autopsie de la partition et les absolumens ses savantes considérations sur les musiques latines et *le bémol* et la *phrase qui reste suspendue et qu'on ne dominante à la note sensible*; non pas que nous ne voussi la dupe de toute cette friperie: mais parceque cela n'intéresserait en aucune manière nos lecteurs, à qui nous ne voulons pas faire un cours de contre-point.

Nous nous rappelons avant de terminer, que notre adversaire nous jette à la tête avec infiniment de politesse et de goût, ces deux vers de Lakintaine, ce qu'il produit qu'il a de la littérature:

Rien n'est si dangereux qu'un imprudent ami,
Mieux vaudrait un sage ennemi.

Nous lui sommes obligé du conseil, et de l'allusion et pour le prouver en reste avec lui, nous allons lui en donner un autre que nous empruntons à *Molle Maria* qu'il doit connaître en sa qualité de musicien.

Nous l'engageons, au premier concert où il se fera entendre de chanter au piano le délicieux morceau qui commence ainsi:

Ah! laissez moi déraisonner,
C'est le seul plaisir de mon âge, &c. &c.

Nous lui garantissons, ce qui ne lui est pas encore arrivé, des applaudissements universels.

REPRÉSENTATION AU BENÉFICE DE
M. DUTILLOY.

Par le temps qui court il n'y a plus moyen de compléter sur des chambrées complètes, aussi nous imaginons que M. Dutilloy n'est satisfait de la réunion qui est venu nous lui faire ses adieux; pour nous, nous n'en sommes pas davantage. On a revyaux plaisirs les Victoires versées; ce n'est pas un des bons opéras de Boyel du sans doute, mais il renferme quelques morceaux jolis, et le poème est d'ailleurs amusant. La représentation a été marquée par un insolent fort inattendu. Après des variations du Clair de la Lune qui devaient être chantées par Mlle. Calvé, et qui l'ont été par Mr. Bamberger, une couronne est venue tomber à ses pieds. Dutilloy l'a ramassée, et il en parlait fort embarrassé: enfin après maintes hésitation il l'a placé sur la tête de Mr. Bamberger.

Cette dernière a de singulières destinées ici. L'autre jour on la siffli, aujourd'hui on la couronne; c'est en vérité n'y rien comprendre, pour nous qui ne sommes pas et ne serons jamais initié à aucune cabale, ni coterie nous disons franchement,

"..... quelle n'a mérité
Ni cet excès d'honneur ni cette indignité."

Welah s'est tire correctement de son rôle, et Mr. Mathieu s'est montré actrice parfaite; c'est en vérité une des meilleures duègnes que nous ayons jamais vu. Mlle. *Julia* Calvé fit un morceau avec des trits de bravoure de vocalisation; elle a chargé avec une coquetterie, une grâce qui a dû ravir d'aisir du plus connaisseur que au *Louisianais*, si toutefois il était présent.

Nous n'avons pas été satisfait du *Démon de la nuit* on nous a *clairement* trompé sur l'esprit de ce démoniaque, si on lui a donné des qualités qu'il n'avait pas, en revanche il on a oublié d'en signaler une qu'il possède au suprême degré, nous voulons dire la qualité *narcotique*, on a bouillé au lieu, acte et ordonnait en 2 pas.

Heureusement le spectacle fini par une bouffonnerie, simon spirituelle, du moins fort amusante dans laquelle Mrs. Neveu et Matthieu, Mdmes. Mathieu et Neveu ont lutté de verve et de gaîté.

On appelle ce vaudeville, *Le mari qui fait sa femme*; un de nos voisins nous a assuré que c'était *la femme qui fait son mari*, c'est possible.

FLORIDE.

Les retours des électeurs de la Floride, pour les différents au congrès, sont encore incomplets. Charles Downing a eu 2268; J. Bateell 1891; pour la constitution de la Floride 1443; contre 1719.

Le traité du général Macomb a produit d'excellents effets. Merrill dans la nuit un parti d'indiens a attaqué la maison de Mr. Ostein à Alligator, sur la route de Nennamville. Mr. Ostein a été tué, Mr Simeon Dell et Miss Ostein dangereusement blessés. Il paraît qu'en somme la Floride est dans un état plus malheureux qu'elle n'a jamais été. Nous traduisons littéralement du *St. Augustin*. Nous du 3 le paragraphe suivant qui pourra donner une idée de la position critique dans laquelle se trouve cette partie de notre territoire: " Un traité nommé de paix a été conclu—nos compatriotes sont impunément assassinés et d'après les ordres du général Macomb, si un blanc et un Indien se rencontrent sur la route, le blanc doit se retirer. L'état dans lequel le général Macomb a laissé les affaires ici est une tache à sa réputation."

MEXIQUE.

La goelette *Emblem*, capitaine Kenney, est arrivée hier de Matamoras d'où elle est partie le 6 courant.

Le capitaine Kesney rapporte qu'un parti de 500 indiens Comanches est opéré une attaque contre les Mexicains résidant au nord de Rio Grande, fut 20 ou 30 personnes, pillé et dévasté. Il rapporte aussi que le gen. Lynn avait pris la ville de Durango et Calle de Zatillo et que de plus il marchait sur Zacatecas à environ 40 milles de Saltillo. La ville de Matamoras était en possession des centralistes et défendue par 1000 hommes, mais il y avait toute probabilité qu'elle tomberait aux mains des fédéralistes.

Le général français de Matamoras s'est noyé avec quinze Mexicain, le tier, courant, à l'embouchure de la rivière Rio del Norte, en essayant d'atteindre le rivage dans la chaloupe de la goelette Albert, naufragée, à bord de laquelle il était passager. Sur vingt personnes qui étaient dans la chaloupe, quatre seulement parvenues à se sauver.

VIRGINIE.

On a maintenant les rapports complets des élections de la Virginie; dans les deux chambres de la Législature les whigs et les conservatifs comptent 81 membres et les Loco-focos 70; ce qui donne une majorité en faveur des premiers de 16 voix.

Nous empruntons à l'Etoile de New-York du mercredi 12 courant, les détails suivans:

Par ordonnance du Roi, du 14 mai, contresignée par M. Teste, la Chambre des Pairs est immédiatement transformée en Cour de Justice pour faire le procès de personnes accusées d'avoir pris part à l'insurrection du 12.

Une pièce qui a été trouvée dans l'atelier des frères Lesage, indique qu'ils postivement une insurrection républicaine.

A la Chambre des Députés, M. Sauzet a été nommé Président, en remplacement de M. Passy, il a obtenu 215 suffrages et M. Thiers, son concurrent 206.

MM. Sanneron et Jacqueminot ont été nommés Vice-Présidents, en remplacement de MM. Cunin Gridaine et Teste.

On lit dans la *Gazette des Tribunaux*:

Journée du dimanche.

"A peine de la place du Châtelet, le sergent chargé de quinquée, Chotel, et les sept hommes sous son commandement, avaient pris les armes aussitôt qu'ils avaient vu s'avancer un groupe d'individus armés. Sommés de se rendre, ils n'étaient renfermés dans le poste, dont ils avaient solidement barricadé la porte, et lorsque les assaillans tentèrent de la faire sauter à coups de crosse, ils dirigèrent sur eux, par les crénaux du rez-de-chaussée, un feu vif et bien nourri. La porte cependant allait céder; celui qui semblait le chef des insurgés la battait en brèche avec une vigueur désespérée. Le brave sergent, montant sur la barricade intérieure, parvint à glisser le canon de son fusil dans le jour laissé au haut de la porte, et, tirant de haut en bas il atteint le crane de ce misérable. Un autre se précipite à sa place pour achever ce qu'il avait commencé. Chotel avait eu le temps de recharger son fusil et le second assaillant tomba également frappé à mort. Enfin, moment, une compagnie de la garde municipale, que le colonel Fleuriant, averti du danger que couraient ses braves soldats, envoyait pour les dégager, arrivait au pas de course. Le sergent et ses sept hommes délivrés, tandis que les révoltés fuyaient, purent alors regagner la préfecture de police, où des forces commençaient à arriver. Une fois le poste abandonné, ceux qui l'avaient attaqué s'étaient intimidés et revintent, et en brisèrent les meubles, les ouvrirent et les pillèrent.

"Pendant ce temps, une effroyable scène d'assassinat se passait au pied du Palais-de-Justice. La troupe d'insurgés qu'avait pris avant traversé le pont de la Tournelle, et, suivant la rue qui longe le quai aux Fleurs, s'était dirigée vers le corps-de-garde occupé par un détachement du 2le régiment d'infanterie de ligne. Sur le cri d'alarme du factionnaire, l'officier avait fait prendre les armes, et les hommes étaient rangés devant le poste, l'officier au centre et les soldats au port d'armes. De poste on avait entendu des coups de fusil, les soldats, redoutant quelque attaque subite, avaient supplié leur officier de leur laisser charger leurs fusils; mais l'officier s'y était refusé, et, lorsqu'en voyant approcher la troupe insurgée, on lui avait renouvelé cette prière.—"Non, avait-il dit, ce n'est rien, je vous en parler."

"A peine il avait prononcé ces mots, que ceux qui étaient en tête du groupe, se précipitèrent vers lui en courant.—"Rendez-vous! rendez vous! Vous êtes mon prisonnier, d'ordre, c'est ma prisonnier."—"Laissez moi votre chemin, répondit le lieutenant; vous voyez bien que je vous tenais moi même prisonnier si je le voulais; passez, respectez la consigne....."

"Il ne put finir..... un misérable assassin venait d'abattre son arme par-dessus l'épaule de celui qui parlait à l'officier. Un coup de fusil était parti, tiré dessi près, que tandis que le lieutenant tombait expirant dans les bras de ses soldats, ses vêtemens d'uniforme brûlaient, atteints qu'ils avaient été par le feu du coup parti dans le côté gauche de la poitrine à bout portant.

"Deux soldats furent tués au même moment; le factionnaire atteint d'une balle eut le poignet fracassé. Les armes des soldats n'étaient pas chargées, et ils ne pouvaient opposer de résistance. Ils laissèrent donc pénétrer les assaillans dans le poste, et se retirèrent jusqu'au palais de justice, pour, disent-ils, mourir derrière le corps de garde à une issue. Trente six fusils, des cartouches et des sacs furent pris par les révoltés, mais ce n'était pas assez pour eux de trois meurtres inutiles; avant de quitter le poste, ils se souillèrent d'un nouvel et lâche assassinat.

"Un pauvre soldat malade était couché sur le lit de camp; il n'avait pu voir ce qui s'était passé, et au milieu du tumulte qui se faisait dans le poste, se levant douloureusement sur son séant, il demanda quelle était la cause de tout ce bruit.—"Ah! ce sont vos camarades!" s'écria un des brigands, et le couchant en joue à deux pas de distance à peine, il l'étendit mort d'un coup de fusil.

"Armés désormais, enivrés en quelque sorte par le succès comme par l'odeur de la poudre et le vin du pillage, ces assassins se rirent alors sur la préfecture de police, partie en traversant la cour de la Sainte-Chapelle, partie en suivant la petite rue Sainte-Anne et le quai. Mais déjà, malgré la bruyerie de l'attaque et n'ayant pu prendre quelque disposition de défense, des armes avaient été distribuées aux sergens de ville et aux agens qui se trouvaient de service, et qui, réunis à la garde municipale, accueillirent par une décharge bien nourrie les révoltés, qui sans cesser de fuir.

"Plusieurs furent arrêtés en se nommant, un entre autres, tandis que ses compagnons s'échappaient par le quai et les rues de la Cité, traversait le pont Saint-Michel en lâchant son coup de fusil, et que trois citoyens arrêtèrent de leurs mains qu'ils ont du pont et remirent entre mêmes à la préfecture de police.

"La plupart de ces hommes étaient vêtus de redingotes ou de vestes; peu d'entre eux portaient des blouses. Quelques-uns, qui paraissaient être les chefs, avaient une ceinture à cartouches ramenée sur le devant de la ceinture. Ces hommes ne possédaient aucun signe de ralliement; ils s'avançaient au milieu des pavans et des curieux avec un sang froid et une audace qui semblaient indiquer dans leur pensée la certitude du succès. Aucun cheval ne cherchait à se cacher, et ils n'abandonnaient la parole aux citoyens qu'ils rencontraient que pour les engager à prendre les armes et à construire des barricades. Puis, de distance en distance, et comme à une place indiquée d'avance, s'échelonnaient des vedettes et des groupes de cinq ou six hommes.

"Il paraît que, d'après le plan des conjurés, l'attaque ne devait pas être concentrée dans les quartiers Saint-Martin, Saint-Denis et Montmartre, et qu'elle devait s'étendre de chaque côté, soit dans la direction de la Place-Royale, soit dans celle de la Chaussée-d'Antin, mais dans quelques-uns de ces quartiers les préfets ont empêché ceux qui devaient se trouver dans ces directions de s'y rendre à l'heure convenue. En effet, au même moment, et sans qu'on sut d'où ils venaient, des groupes de huit ou dix individus armés de fusils de chasse, que quelques uns prétendent la somme de 231, ne peut être à notre avis, une assez forte garantie contre les attaques des charlatans et des ignorans médecins.—Sans cela tout le monde exerce l'art médicaire avec la licence, mais nous entendrons toujours parler dans les consultations médical; (M. le président doit le savoir mieux que moi) de *palpitations de la veine porte*, nous verrons confondre l'os du bras en humeurs avec l'os de la cuisse ou tibéne, nous verrons diagnostiques pour une tumeur blanche un adénome transatlique, et plusieurs erreurs contre les lumières de la raison, et les lumières et les progrès du siècle qui nous appartient.

Agréez, Messrs. l'assurance de ma considération distinguée. Votre serviteur.

NATILI.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHÉ

COTON.—Il n'est fait leur quelques ventes sans importance, sans une nouvelle baisse. La seule vente un peu importante qui se soit faite depuis l'arrivée du Great Western est celle de 600 balles que nous avons rapportée hier.

FARINE.—Le marché est inactif et les prix sont nominaux. Quelques lots frais vendus se sont obtenus à 50 bbls mais beaucoup de détenteurs refusent de vendre aux prix actuels.

PROVISIONS.—Calmes à nos cotes.

RIZ.—Rien de nouveau.—Ce premier article se vend doucement de 4½@5 pour commun et mélangé et de 6@6½ pour prime. Marché de Mobile.

WHISKEY.—Ferme de 24@25c. bien demandé.

MAIS.—Il s'en est vendu aux prix de 60@62½.

Pour les divers autres articles le marché n'a point varié.

DERNIÈRES DATES.

New York	1 jn.	Liverpool	m. 8
Boston	1 jn.	Londres	m. 17
Philadelphie	1 jn.	Hâvre	m. 16
Washington	1 jn.	Paris	m. 16
Baltimore	1 jn.	Bordeaux	m. 14
Charleston	1 jn.	Madrid	m. 14
Vera-Cruz	20 déc.	Cadix	m. 12
Tampico	10 déc.	Havane	m. 9
Mobile	1 jn.	20 Dépêches	1 jn.

(Correspondance de l'Abeille.)

Les fonds ont continué aujourd'hui une réaction partielle dans les prix. Il n'est beaucoup fait ou traité des courtiers pour la spéculation. La baisse commencée depuis l'arrivée du Great Western, peut être évaluée à 3@5 pour cent. Les agens de la Banque des Etats-Unis ont point demandées à 104 bbls. Delaware et Hudson de 7 à 7½; Reutucky 6¾.

Le marché de coton continue à être inactif. Les prix sont nominaux, et il ne s'est presque point fait de ventes.

Le cours matin Arbitrant de la Nlle-Orléans et le brick Warren de Mobile sont au bas de la rivière.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIES.

Navire Deucalion, Howes, Liverpool, L Millaudon
Gerauldyn, Leavitt, New York, A Cobeb
Gerstin, Brown, J H Aldridge
Caroline, Lemit, Boston, J A Merrill
Black Castel, Johnson, Newport, J.S Baldy
Goel, Belle, Reynolds, Charleston, G Beffort
Staunch, Smith, Hadford, capt
Mary Jane, Atkins, Pensacola, capt

ARRIVES.

Bateau de remorque Mohican, Hoston, de la Passe
S. O. ayant touché à la barre le navire anglais Jessie, Rebert, barque fr. Zampa, brick U. States et la goélette Ulysses. Laissé la barre S. O. le 10 à 1 heure p. m. Rien de nouveau.

Bateau de remorque Gimmes, Morrison, de la Passe N. E. avec legoel Gomez, ayant la balise, le 11 courant, à 3 heures p. m. Rien de nouveau.

Bateau de remorque Post Boy, Limbert, des Passes, avec le goel. Emblem. Laissé la barre N. E. en compagnie avec le Grampus.

Goel. Cimpt. Sarlar, de la rivière Swanna.

Goel. Emilem, Kinney, de Matamoras.

Goel. Fancy Brag, de la rivière Swanna.

Barge Nos. 4, Whitcomb, de Covington.

Steamer Philip, Linden, de la côte.

Steamer Shakespeare, Waring, de Louisville.

Steamer Brian Boroihme, Claiborne, de Shreveport.

Steamer Hounsa, Haygood, des Opelousas.

Steamer Washington, Strech, de Lafourche.

MEMORANDA.

A Matamoras le 6 juin—Goels. Emez, de la Nlle-Orléans, de New-York.

Goel. Philphig, pour New-York.

Steamer Shakespeare, a quitté Louisville le 6 courant, à 8 heures p. m. rapporte qu'il y avait 12 pieds d'eau sur les rapides.

Décédé hier à 11 heures, Mr. Samuel Walkinshaw, MANDEURS. Les amis et connaissances sont priés d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu cet après midi, à 5 heures, de la demeure de son beau-frère Mr. Willani, encoignure des Rues Orléans et Remparts.

AVIS—Le navire paquebot CAROLINA, pour Boston, partira de la Levée, en face de l'Hôtel de la Monnaie ce soir à 5 heures. Les passagers sont priés de se trouver à bord à l'heure ci-dessus.

13 jn — JNO. A. MERRITT, 53, Camp.

Les actionnaires de la compagnie du chemin à fer de coulisses du Golfe du Mexique, sont invités à se trouver samedi prochain 15 juin 1839, à 7 heures du soir, dans la salle du conseil de la Banque Louisiane, pour prendre en considération les faits qui résulteront des débats officiels entre Mr. le Président et Mr. l'Ingénieur de la compagnie.

13 jun—4 PLUSIEURS ACTIONNAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE, }
Nouvelle-Orléans. }

PARDEVANT moi William Young Lewis, notaire public, résidant pour la cité de la Nouvelle-Orléans, dûment commissionné et assermenté, en conformité à un acte de la Législature de cet Etat, approuvé le 13 mai 1836, pour le quatre mars 1837, les personnes d'après désignées sont comparées par leurs mandataires ci-après nommés et comparaissant eux-mêmes et autres personnes qui par la suite pourront se joindre à eux ou s'associer avec eux, soit établie dans la cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, sous le nom et titre de Compagnie du Fleuve, en vertu de la Seconde Municipalité, et dont les opérations doivent consister dans le but de faire travailler un bateau ou des bateaux à travers et dans la rivière du Mississippi, pour la transportation des passagers, chevaux, mules, bêtes à cornes, charrettes et voitures, marchandises et autre de toute espèce, bateaux et autres objets à remorquer, et pour l'amélioration et la préservation des propriétés, maintenant en possession de la dite compagnie, ou qui pourront par la suite leur appartenir pour leur usage et fins.

Le fond social de la dite compagnie est et demeure par le présent fixé à la somme de trente-six mille piastres, divisé en actions de cent piastres chacune, (avec le privilège d'augmenter le dit capital à un montant n'excédant pas cinq cent mille piastres, si les actionnaires le jugent à propos) pour une ou plusieurs entreprises conjointes et réunies en faveur de ses actionnaires, à l'ordre du Président de la Compagnie; lues et payables, un dix-septième jour d'octobre mil-huit-cent-trente-huit, un dix-huitième le dix-neuvième jour de novembre de la même année, un dix-neuvième le dix-neuvième jour de janvier mil-huit-cent-trente-neuf, un dix-huitième le dix-neuvième jour d'avril de la même année; un dix-neuvième le dix-neuvième jour de juillet de la même année, un quinzième le dix-neuvième jour d'octobre de la même année, et un quinzième le dix-neuvième jour de janvier mil-huit-cent-trente-neuf.

Que les personnes ci-après nommées sont actionnaires dans la dite compagnie et ont droit aux nombres d'actions en fond qui se trouvent attachés à leurs noms, savoir:

John Arron Smith, ... vingt actions
Solomon High, ... vingt actions
John C. Taylor, ... quatre actions
Charles F. Threy, ... vingt actions
E. L. Tracy, ... vingt actions
J. B. Walton, ... deux actions
P. B. Lavel, ... dix actions
Bailey & Marcy, ... quatre actions
L. L. Ferrière, ... cinq actions
René H. Brunet, ... dix actions
A. W. Scales, ... deux actions
J. N. Maynard, ... une action
Louis J. Fourniquet, ... deux actions
C. C. Williams, ... deux actions
John Wilson, ... cinq actions
J. P. Bureau, ... dix actions
Samuel E. Kip, ... deux actions
St.-Clair Thomasson, ... deux actions
James Sheby, ... dix actions
Jacques H. Dakin, ... deux actions
Louis Vignoni, ... une action
James F. Biscoe